



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### TENSION DANS LES HOPITAUX PSYCHIATRIQUE

Les syndicats SUD CGT CFDT appellent à la grève le mardi 22 janvier

Depuis des années les gouvernements successifs ne cessent de porter des coups à la santé publique et on ne peut que constater la détérioration des conditions d'accès aux soins dans les établissements publics.

Depuis des années le point d'indice des fonctionnaires gelé et la prime pour travail du dimanche (moins de 50 euros brut) sont une insulte faite aux agents. La prime de nuit (1,07 brut de l'heure) ne vient en rien compenser les contraintes du travail de nuit. Les salaires des soignants en France sont parmi les plus bas de l'Europe. Cette situation transforme une partie des agents qui sont censés prendre soin de la population en personnes en situation de fragilité.

Dans les établissements psychiatriques, les moyens toujours revus à la baisse nous amènent à travailler et à accueillir les patients dans des conditions inacceptables et indignes. Tous les hôpitaux psychiatriques français sont frappés, au bord du gouffre, faute de moyens, d'effectifs médicaux et non médicaux, de lits d'hospitalisation et de structures alternatives. Les collègues qui ne peuvent pas soigner dignement sont épuisés et en souffrance éthique.

Le CHGR n'échappe pas à ce constat. De novembre 2017 à janvier 2018, les salariés du CHGR, avaient mené une action de grève pour dénoncer la dégradation des conditions de soins et d'accueil des patients. Depuis, la situation n'a pas changé. Les fermetures de lits continuent, ce qui a pour conséquences d'accroître les délais d'attente pour être soigné (déjà très longs, notamment pour les enfants) mais aussi de générer des lits surnuméraires dans les autres unités sans que les moyens humains ne soient mis en adéquation.

Le pool de remplacement est honteusement sous-évalué et ne permet pas de remplacer les absences, engendrant inévitablement des sous-effectifs, ce qui empêche de dispenser des soins de qualité et créant des situations de mise en danger des patients et des soignants. Ce pool a été augmenté de 8 équivalents temps plein durant les mois de novembre et décembre, pour répondre à un absentéisme augmenté en période hivernale, mais a été réduit début janvier, sans que les situations d'absentéisme ne soient réévaluées.

De plus, parmi les près de 500 contractuels qui travaillent au CHGR, 128 d'entre eux occupent des postes permanents, c'est-à-dire ayant vocation à être tenus par des agents sous le statut de la fonction publique hospitalière : ce qui signifie que 128 de nos collègues doivent être mis en stage pour répondre à la réglementation.

***Nous demandons l'arrêt des fermetures de lits***

***Nous demandons donc la pérennisation du pool d'établissement avec les 8 ETP supplémentaires***

***Nous revendiquons la mise en stage de 128 contractuels tout de suite***

C'est pourquoi les syndicats SUD, CGT et CFDT appellent l'ensemble des agents à la grève mardi 22 janvier.

**RASSEMBLEMENT A L'ACCUEIL (rue moulin de joué)**

Galettes saucisses à partir de 12h30 - Assemblée générale à 14h15

#### **Contact Presse :**

Goulven BOULLIOU, secrétaire SUD SANTE 06.48.83.79.13

Rodolphe VERGER, secrétaire CGT 02.99.87.99.05 poste 3275

Alexandra ORY, secrétaire CFDT 02.99.87.99.05 poste 3506